



Arret travail apres inapte

Par **gallie2013**, le **19/12/2016 à 13:54**

bonjourrnJai ete declare inapte a mon poste mon employeur ma retrouve un reclassement mais je ne suis pas d accord j aurai toujours des charges a porter et cote entretien c est dans une scierie donc gros materiel de plus j ai un debut de bronchite je peux demande a mon medecin de me mettre en arret pour maladie j ai peur que mon employeur ou la CPAM trouve cela abusif merci pour votre reponse car je vais chez mon medecin demain si ca ne vas pas mieux rncordialement

Par **Visiteur**, le **19/12/2016 à 18:07**

Bsr,rnSi vous êtes malade, selon la gravité, c'est au médecin de décider si vous devez être en arrêt, pas à vous de lui demander.rnIl n'est pas dans nos moyens de connaître le degré de franchise des intervenant. Quant à la CPAM, elle dispose d'outils sophistiqués pour suivre les dossiers et cible les gens a contrôler au travers d'incohérences ou par rapport à des données statistiques.